

Quelle approche prosopographique ?

par Claire Lemerrier et Emmanuelle Picard

à paraître dans l'ouvrage collectif issu de deux colloques *Biographie et prosopographie*, dirigé par Philippe Nabonnand et Laurent Rollet, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2011.

« Définir, classer, compter : l'approche prosopographique en histoire des sciences » : tel était le titre de notre rencontre.

La prosopographie est bien, sans doute, une approche, un style de recherche, quelque chose de moins nettement défini qu'une méthode, de moins rigide qu'un courant ou une école. La variété du vocabulaire utilisé – prosopographie, études de cycles de vie, de carrières, de trajectoires, études longitudinales, biographies collectives, de groupe, de masse, sociographie, histoires de vie... – pointe bien cette relative indéfinition ; et pourtant, il y a comme un air de famille entre les travaux dont il est question.

Cet air de famille a souvent à voir avec la production de fiches aux rubriques standardisées, supposées présenter les parcours des individus étudiés. Cette approche descriptive est centrale si l'on se réfère à l'étymologie du terme : selon un dictionnaire de 1862, la prosopographie était « en termes de Rhétorique, description des traits, de l'air, du maintien d'un homme ou d'un animal »¹. Cette opération préalable achevée, on peut se mettre à classer, à partir des renseignements collectés, à construire des typologies, à comparer, à analyser, autant d'opérations qu'autorise l'accumulation d'un nombre souvent prodigieux de données. Enfin, on peut aussi compter, mettre en tableaux et graphiques.

Ces opérations, qui sont au cœur même de l'approche prosopographique, prennent cependant des formes bien différentes selon les conditions de leur mise en œuvre, à tel point que l'on peut s'interroger sur la pertinence d'un terme englobant comme celui de prosopographie. Trop souvent utilisé abusivement, il énonce alors plus un désir qu'une réalité : on s'en tient à accumuler des biographiques partiellement rédigées qui, dans le pire des cas, sont moins riches qu'une monographie, sans permettre pour autant une véritable exploitation statistique. Plus souvent encore, « faire de la prosopographie » tourne à la routine, de façon quelque peu étrange : il n'existe pas de véritable manuel en la matière, mais un ensemble de pratiques devenues implicitement, par imitation, des habitudes, et qui sont reproduites, sous forme par exemple de dictionnaires, d'annexes de thèse ou d'enquêtes collectives, sans que l'on s'interroge réellement sur ce qu'au fond elles sont supposées apporter aux interprétations historiennes.

Pourtant, la prosopographie peut être un instrument fécond, qui donne à voir des trajectoires individuelles dans toute leur complexité et leurs interactions, qui permet de tester des hypothèses, de répondre à nos « pourquoi » et nos « comment » sur une population donnée, de tenir à la fois des propos sur ses tendances générales, ses normes sociales et sur l'exceptionnalité de certains parcours. Pour cela toutefois, et nous assumons ici un propos délibérément normatif, il faut la mener avec rigueur, mais surtout sans en perdre de vue les buts (définir, décrire, classer, compter, construire des typologies, mais pour dire quelque chose de pertinent sur l'histoire d'un groupe) : chaque étape, et singulièrement la définition du groupe étudié et des questions à lui poser, implique une réflexion propre, le suivi de principes généraux mais rigoureux, et non des recettes ou des fiches-type qui seraient valables en tout temps et en tout lieu. C'est donc une approche particulière de la prosopographie que nous proposerons ici, à partir du regard critique porté sur les réalisations antérieures.

En effet, la prosopographie semble actuellement connaître une sorte de seconde vogue, qui se traduit par la multiplication des recherches collectives visant à constituer des bases de données,

¹ Cité par Jean MAURIN, « La prosopographie romaine : pertes et profits », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1982, n° 37 (5-6), p. 824-836.

comme des rencontres s'interrogeant sur ses apports possibles, en particulier en histoire des sciences et techniques, en sociologie et en science politique². Après un retour à la biographie largement revendiqué depuis les années 1980, peut-être s'agit-il de dépasser les limites d'une approche centrée sur un seul individu³ pour le réinsérer dans des groupes ou des institutions, à la faveur notamment de l'intérêt croissant pour la notion de réseau ? Si différentes disciplines ou sous-disciplines y viennent ou y retournent, il n'est sans doute pas inutile de revenir au préalable sur les apports et les impasses de la prosopographie telle qu'elle a été pratiquée, principalement depuis les années 1970, en histoire politique, économique et sociale⁴, avant de proposer, à partir de cas concrets, une réflexion sur les conditions de possibilité d'une prosopographie efficace.

Prosopographie ou biographie collective : une métasource sans théorie ?

Décrire, classer, compter : après des travaux pionniers qui remplissaient ces promesses et les mettaient au service de la discussion d'hypothèses historiques fortes⁵, trop de « prosopographies » se sont finalement arrêtées au premier terme, s'en tenant, au mieux, à créer des typologies *ad hoc* et à fournir quelques pourcentages très généraux, par sexe ou profession. Définir devenait alors une opération préalable superficielle, voire volontairement délaissée, l'intérêt principal du travail se réduisant à une opération d'accumulation.

La prosopographie s'est ainsi souvent réduite à la compilation d'informations extraites de sources hétérogènes, présentées sous forme de fiches ; l'absence de précisions sur les sources utilisés pour nourrir chaque rubrique limitait leur utilisation ultérieure à un simple repérage des archives. Sans tomber toujours dans ces travers, nombre d'entreprises de biographie collective parmi les plus ambitieuses se réduisent finalement à proposer des masses importantes d'informations, triées par nom et éventuellement par rubrique d'une fiche-type. S'il s'agit là de mines pour commencer ou enrichir une recherche, elles s'écartent pourtant des buts originaux de la prosopographie et permettent du même coup de percevoir ses conditions de possibilité : pour décrire, classer, compter efficacement, il faut au préalable définir clairement le groupe étudié et avoir quelques hypothèses précises sur les fonctionnements à mettre à l'épreuve. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement dépréciatif sur des opérations de grande ampleur, envisagées de plus rétrospectivement, mais de chercher à préciser ce qu'est et ce que n'est pas la prosopographie au sens où nous l'entendons.

2 Voir par exemple une session du dernier Congrès de l'Association française de sociologie [http://socioelites.blogspot.com/2009/07/compte-rendu-de-la-session-du-congres_17.html], deux formations successives dans le cadre de l'école d'été « Méthodes quantitatives en sciences sociales » de l'IEP de Lille [<http://quantilille.free.fr>], la journée récemment publiée sous la direction d'Armelle LE GOFF, *Les hommes et les femmes de l'Université. Deux siècles d'archives*, Paris, INRP, 2009, ou la série de colloques « Le nom et le nombre », qui a en quelque sorte devancé cette seconde vogue, en se centrant plus classiquement sur l'histoire sociale [voir la dernière édition sur <http://calenda.revues.org/nouvelle9477.html>]. Nous remercions les participants à ces différentes rencontres et bien évidemment au colloque de Nancy, ainsi qu'au séminaire « L'historien-ne face au quantitatif », et tout particulièrement Claire Zalc, pour leurs remarques dont ce texte a largement bénéficié.

3 Voir les articles classiques de Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62/63, juin 1986, p. 69-72 ; Howard S. BECKER, « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62/63, juin 1986, p. 105-110 ; et Giovanni LEVI, « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, 1989, n° 6, p. 1325-1336.

4 Sur l'histoire de la prosopographie, ses apports et ses limites, l'article de Lawrence STONE, « Prosopography », *Daedalus*, 1971, 100, 1, p. 46-79, qui les décrivait en termes de « problèmes d'adolescence », n'a malheureusement guère perdu de son actualité. On peut également se référer à Christophe CHARLE, « Prosopography (collective biography) », in *International Encyclopedia of the Social and Behavioral Sciences*, Oxford : Elsevier, 2001, vol. 18, p. 12236-12241.

5 On pense en particulier, en histoire sociale, à Christophe CHARLE, *Les Élités de la République : 1880-1900*, Paris : Fayard, 1987.

Le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, lancé par Jean Maitron dans les années 1960⁶, est bien connu de tous les historiens de la France des deux derniers siècles : cette entreprise colossale entreprend de recenser les militants à toute échelle, et en particulier de prendre en compte les mé/inconnus de l'historiographie traditionnelle. Il met à disposition du public et des chercheurs des masses immenses d'information biographique de grande qualité, mais ne permet guère, à lui seul, d'opérations de classement ou de comptage. Il permet souvent, en revanche, de retrouver des détails inattendus sur des personnages par ailleurs plus connus. Si sa numérisation le rend très accessible et autorise de nouvelles formes de recherche, elle met aussi en évidence le fait qu'il ne s'agit pas, du fait même de son ambition très inclusive, d'un outil qui autorise la mise en série des informations. Bien que des fiches types d'une rigueur exemplaire aient été fournies aux très nombreux collaborateurs⁷, ce qui assure une grande fiabilité de l'information, ceux-ci, chargés chacun de quelques notices, n'ont pas pu prendre en compte toutes les questions transversales que l'on pourrait se poser sur leurs objets. Le manque de systématisme est une des limites les plus évidentes : l'exercice d'un mandat municipal ou prud'homal, par exemple, n'est pas forcément mentionnée, ce qui empêche automatiquement la comparaison ; le manque éventuel d'information sur ces points peut alors aussi bien indiquer l'absence de mandat que le fait que les sources ont disparu ou, encore, que l'on n'a pas recherché cette information. Si le « Maitron » peut fournir de nombreuses indications factuelles et idées de recherche, pour décrire, compter et classer, il faudra constituer soi-même une base prosopographique différente, et non pas compiler les notices existantes.

Plus fondamentalement, si le « Maitron » est un point d'entrée pour des prosopographies à construire et non une prosopographie au sens où nous l'entendons, c'est qu'il ne se fonde sur une définition claire et homogène ni de son corpus (qu'est-ce que le mouvement ouvrier ?), ni de son questionnaire (que cherche-t-on à savoir, plus ou moins systématiquement, sur ceux qui en font partie ?). Il s'agit là d'un choix assumé par ses auteurs, à l'origine tant des qualités que des limites de l'entreprise. La présentation du corpus de la première période (1789-1864) montre bien la difficulté de l'entreprise de définition du groupe :

Nous avons choisi de retenir tous celles et ceux qui, à un moment de leur vie, ont œuvré de quelque manière que ce soit à l'amélioration du sort de la classe "la plus pauvre et la plus nombreuse", à son organisation ou à son émancipation. On trouvera donc non seulement quelques figures marquantes de la Grande Révolution (...), mais aussi des hommes et des femmes appartenant à des courants de pensée ou des organisations aussi divers que les saint-simoniens, les icariens, les fouriéristes, les néobabouvistes, (...). Ont aussi trouvé leur place dans cette partie les poètes ouvriers, les catholiques sociaux ou les compagnons du devoir. A travers ces 14 549 notices de la première partie, parfois trop brèves, se dégage lentement la notion de militant ouvrier⁸.

Le choix a donc été de ne pas choisir, en additionnant les groupes et en privilégiant (conformément aux intentions de l'ouvrage, en dépit du fait que cela rendait chaque inclusion plus discutable) des critères d'action concrète ou d'orientation idéologique plutôt que d'appartenance formelle à des organisations ou institutions. Ainsi, on ignore quel(s) critère(s) et quelle(s) source(s), ont permis ou non d'inclure tel ou tel individu au sein des « icariens », des « catholiques sociaux » ou des « compagnons du devoir » : les responsables des sous-groupes (syndicalistes, ouvriers, femmes, intellectuels...) étaient libres d'élaborer à leur convenance la liste de la population à étudier. Le nombre exact de notices est dès lors accessoire et on peut douter que leur mise en série fournisse un portrait du militant ouvrier ; ou plutôt, celui-ci sera délibérément impressionniste sans prétention à la représentativité : il s'agit bien d'une addition de biographies, non d'un recensement.

6 <http://biosoc.univ-paris1.fr/>

7 Voir notamment <http://biosoc.univ-paris1.fr/spip.php?article94> et <http://biosoc.univ-paris1.fr/spip.php?article112>
L'exigence de précision sur les dates, en particulier, et sur les fonctions tenues est très supérieure à ce que l'on retrouve dans la majorité des prosopographies, même menées par un seul individu.

8 <http://biosoc.univ-paris1.fr/spip.php?article167>

Quant au questionnaire, le « Maitron » demande qu'il soit rempli avec rigueur, mais non pas avec exhaustivité, ce qui serait impossible vu la variété des rubriques envisagées et la volonté de n'en privilégier aucune *a priori*. Si l'on peut faire confiance aux renseignements qu'il donne, on ne sait rien de ceux qu'il ne donne pas, pourtant tout aussi indispensables à qui veut définir, décrire, classer et compter.

On rétorquera qu'il est facile de critiquer le « Maitron », grand ancêtre qui n'a jamais été pensé comme une entreprise étroitement prosopographique. Mais la même indéfinition du corpus et du questionnaire se retrouve dans des entreprises plus récentes et qui pourraient sembler plus circonscrites. C'est le cas par exemple de la série « Patrons du Second Empire », aux éditions Picard, qui revendique de ne pas définir les patrons en général, de ne traiter, implicitement, que d'une certaine élite parmi eux et de ne pas indiquer systématiquement, dans chaque volume régional, pourquoi telle ou telle notice a été retenue : il semble dès lors impossible, notamment, de comparer les régions entre elles. Si les notices sont de qualité, il s'agit plutôt de contributions ponctuelles à l'histoire d'une région ou d'un secteur, voire surtout d'une famille ou d'un homme, que de prosopographie. Dans l'introduction de son volume portant sur une partie du patronat parisien, Nicolas Stoskopf, après avoir justifié son choix de ne proposer qu'un nombre restreint de portraits jugés représentatifs de secteurs variés, procède pourtant à des comptages et cartographies sur le groupe obtenu : il s'agit d'un glissement quelque peu problématique vers la description et le comptage d'un groupe qui ne représente pourtant ni une population complète, ni un échantillon rigoureux⁹.

De telles entreprises posent la question de l'adaptation en histoire contemporaine, voire moderne, où l'on a à faire face à une surabondance de sources nominatives (et à l'inégalité d'information entre les individus plus ou moins bien connus), d'une approche prosopographique qui est née en histoire ancienne, période avare en sources biographiques. Dans ce dernier contexte, le projet était de reconstituer des populations sur lesquelles les informations étaient rares et dispersées. « L'activité du prosopographe est [...], dans un premier temps, celle d'un scribe qui constitue des archives. [...] Au début, ce ne fut qu'un *who's who*. »¹⁰ Rareté et dispersion ont ainsi rendu nécessaires des répertoires des mentions d'une même personne, retrouvées sur diverses inscriptions ou dans d'autres types de textes, et visant tout simplement au départ à combler les lacunes des sources littéraires. Dans un tel cas, il peut sembler bien vain de prévoir des rubriques précises à l'avance ; la définition du groupe et celle du questionnaire résultaient finalement des contraintes induites par les sources elles-mêmes. Mais quelle est la légitimité d'une telle opération pour nos périodes ? Le repérage de sources non triviales et leur présentation à partir de listes d'individus reste bien entendu précieux. Mais en situation d'abondance et d'hétérogénéité très forte des sources, le regroupement des informations ne peut se faire de façon féconde que s'il s'appuie sur des hypothèses de recherche fortes, qui orientent tant la définition du groupe à considérer que la nature des renseignements à obtenir. On pourrait en quelque sorte dire de la prosopographie appliquée à l'époque contemporaine qu'elle doit inverser la perspective en discriminant rigoureusement les informations à rechercher. Dans un tel contexte, la définition de la population étudiée doit être un préalable et non un résultat : il faut donc que des hypothèses préparatoires aient été posées.

Prosopographie et institutions : quelles hypothèses ?

Les co-auteurs d'un *Short manual to the art of prosopography* définissent ainsi les objectifs de la démarche prosopographique :

The typical research objectives are such things as social stratification, social mobility, decision-making processes, the (mal)functioning of institutions and so forth. We are looking for general factors that help to explain the lives of individuals, for what motivates their actions and makes them possible: for example, families, social networks,

⁹ Nicolas STOSKOPF, *Patrons du Second Empire. Banquiers et financiers parisiens*, Paris : Picard, 2002.

¹⁰ J. MAURIN, art. cit.

patrimoines¹¹.

La formule, très inclusive, correspond bien à la diversité réelle des pratiques, mais elle souligne aussi leur relative indétermination théorique, entre « explications » implicitement déterministes et « motivations », notamment – même si la fin de la phrase semble dire que famille ou patrimoine représentent des facteurs plus essentiels que le politique, rappelant la parenté entre la démarche prosopographique et les *Annales*, ou celui, en histoire des sciences, des « externalistes ».

Avec son ambition de constituer des dictionnaires ou bases de données utilisables pour plusieurs recherches – qui lui obtient souvent des financements –, la prosopographie se présente en fait le plus souvent comme une opération neutre de description. Pourtant, circonscrire un groupe et les renseignements le concernant, c'est déjà mettre en œuvre de nombreux présupposés que l'on gagnerait à expliciter. Dans une lecture ravageuse de la collection « Patrons du Second Empire » et de quelques autres travaux prosopographiques en histoire économique, Patrick Verley écrivait ainsi :

C'est justement parce qu'il n'y a pas de socio-économie cohérente qui permettrait de tirer des conclusions d'une caractérisation statistique du groupe qu'on est amené à essayer de tirer un enseignement d'une juxtaposition d'études monographiques et à privilégier l'exposition littéraire – forcément impressionniste – à une étude des caractéristiques sociologiques d'un groupe non moins subjectives et fatalement décevantes. Le caractère subjectif de ces dernières vient du caractère en général flou du groupe étudié.

Outre l'indéfinition du groupe saisi, il critiquait le caractère implicite des présupposés sur l'activité de patron et la mesure dans laquelle elle pouvait être éclairée par, par exemple, les origines familiales : faute d'hypothèses explicites sur ce point, les biographies ne pouvaient selon lui pas approcher grand chose à l'histoire économique générale¹².

En réalité, de telles hypothèses explicites étaient bien présentes aux origines de la méthode, tant du côté de l'histoire antique que de son autre branche, la « French prosopography », qui importe en histoire les théories sociologiques de Pierre Bourdieu. On en retrouve aussi chez des pionniers plus isolés, comme, en histoire des sciences, Robert Merton¹³. Dans tous ces cas, il s'agit de mettre en contexte l'institution et/ou la prise de position, scientifique, par exemple, dans le social, les dispositions sociales, la famille – voire, à l'extrême, de les y dissoudre, de révéler une infrastructure qui rendrait plus ou moins vaine toute étude de la superstructure. Il est intéressant de se pencher sur ces origines, d'une part pour comprendre pourquoi on peut avoir envie de faire de la prosopographie – pour ne pas en faire seulement une routine –, d'autre part pour, le cas échéant, choisir consciemment d'autres hypothèses que celles de ces courants et, en conséquence, privilégier d'autres sources ou d'autres questionnements. La prosopographie n'est pas nécessairement vouée à adopter une position déterministe. Mais la meilleure façon de s'en prémunir est certainement d'explicitier jusqu'à quel point, et de quelle manière, c'est une visée « externaliste » qui mène à la prosopographie.

Pour l'Antiquité, cette dernière commence notamment par l'étude des ordres et assemblées romains (les chevaliers, les sénateurs), qui s'orientent vers une reconstitution minutieuse de biographies, et surtout de généalogies et de liens familiaux, supposée fournir de nouvelles clés pour

11 Koenraad VERBOVEN, Myriam CARLIER & Jan DUMOLYN, « A Short Manual to the Art of Prosopography », in Katharine S. B. KEATS-ROHAN (ed.), *Prosopography Approaches and Applications A Handbook*, Oxford : Occasional Publications UPR, 2007, disponible en ligne (<http://prosopography.modhist.ox.ac.uk/images/01%20Verboven%20pdf.pdf>) sur le très riche « portail de la prosopographie » monté par des médiévistes britanniques (mais utile bien au-delà) : <http://prosopography.modhist.ox.ac.uk>

12 Patrick VERLEY, « À propos de la « prosopographie » des élites économiques : un retour à l'anecdotique, une sociologie du patronat et/ou une nouvelle entrée dans le champ de l'histoire économique ? », *Revue d'histoire du 19^e siècle*, 2001, n° 23, p. 202-210.

13 Robert K. MERTON, « Science, Technology, and Puritanism in Seventeenth Century England », *Osiris*, IV, 1938. Sur la tradition française voir Donald BROADY, « French prosopography: definition and suggested readings », *Poetics*, Volume 30, Issues 5-6, October-December 2002, p. 381-385.

la compréhension de la vie politique. Ce n'est donc pas par hasard que, lorsque l'approche se diffuse vers d'autres périodes, les premières études anglophones sur la période moderne portent sur le Parlement¹⁴ et les premières études françaises sur la « genèse de l'État moderne », avec de grandes enquêtes qui donnent entre autres lieu à la publication de plusieurs volumes de méthodologie¹⁵. Ce choix de terrain est sans doute lié à la possibilité de partir de listes nominatives plus aisément accessibles que pour d'autres groupes sociaux, mais aussi, voire surtout, à des hypothèses préalables de recherche.

Dans l'histoire politique romaine ou moderne anglophone, la prosopographie vient ainsi appuyer l'idée d'une influence des « réseaux » (en fait de groupes) préexistants, souvent à base familiale, sinon clientélaire, sur les institutions. Ainsi Jean Maurin résume-t-il le point de vue de Ronald Syme, pionnier de la prosopographie romaine : « la révolution romaine c'est le transfert, par la force, du pouvoir et de la propriété d'une oligarchie à une autre en l'espace de vingt ans »¹⁶. Implicitement, les débats politiques ne feraient donc que voiler cette opération de déplacement. L. Stone lie le premier essor de la prosopographie en Grande-Bretagne, dans l'entre-deux-guerre, aux scandales politiques et à la mise en évidence des circuits de financement des dirigeants ; il s'agit bien, là aussi, de dévoiler un infra-politique qui déterminerait le politique :

[...] some young historians just before and after the First World War began to turn from the close textual study of political theories and constitutional documents or the elucidation of bureaucratic machinery to an examination of the individuals concerned and the experiences to which they had been subjected. [...] The unstated premise is that an understanding of who the actors were will go far toward explaining the workings of the institution to which they belonged, will reveal the true objectives behind the flow of political rhetoric, and will enable us better to understand their achievement, and more correctly to interpret the documents they produced.

La position d'origine bourdieusienne n'est, en pratique, pas si différente. Là aussi, des propositions au départ subtiles ont souvent été réduites (par dérive routinière, sans référence sociologique explicite) sur une posture externaliste ou déterministe simpliste, selon laquelle on apprendrait l'essentiel sur un individu en remplissant quelques cases standardisées d'un questionnaire, par exemple sur la profession de son père ou ses études. L. Stone présente ainsi ce qui était donc déjà une routine en Angleterre en 1971, mais qui l'est plus encore devenu dans une certaine histoire des élites française :

The method employed is to establish a universe to be studied, and then to ask a set of uniform questions about birth and death, marriage and family, social origins and inherited economic position, place of residence, education, amount and source of personal wealth, occupation, religion, experience of office, and so on.

Donald Broady, exposant à un lectorat international la « French prosopography » ou « Bourdieuan prosopography », particulièrement illustrée par la thèse de Gisèle Sapiro, mais aussi par les travaux pionniers de Victor Karady sur les universitaires et par ceux de Christophe Charle¹⁷, rend au contraire justice à des ambitions dépassant cette routine. S'il s'agit de rassembler des données portant sur les individus d'un même champ, celles-ci doivent faire connaître à la fois les ressources liées à leurs origines, mais aussi au capital symbolique propre au champ, leur position en son sein et leurs prises de position sur les enjeux cruciaux du champ. L'objet d'étude est alors non pas tant les individus que l'histoire et la structure du champ, que cet ensemble de caractéristiques individuelles permet de mieux comprendre, et qui donne à son tour un sens aux trajectoires

14 L. STONE, art. cit, en donne une présentation et une discussion détaillées.

15 Notamment Françoise AUTRAND (éd.), *Prosopographie et genèse de l'Etat moderne*, Paris : École normale supérieure de jeunes filles, 1986.

16 J. MAURIN, art. cit.

17 Gisèle SAPIRO, *La guerre des écrivains, 1940-1953*, Paris : Fayard, 1999 ; Victor KARADY, « Normaliens et autres enseignants à la Belle Époque. Note sur l'origine sociale et la réussite dans une profession intellectuelle », *Revue française de sociologie*, vol. 13/1, 1972, pp. 35-58 ; C. CHARLE, *La République des universitaires*, Paris : Le Seuil, 1994.

individuelles. Parfois, la prosopographie met d'ailleurs en évidence le fait qu'on n'a pas étudié un champ au sens strict, caractérisé par des règles du jeu propres et relativement autonomes, mais un sous-champ ou une composition de plusieurs champs¹⁸.

On ne pourrait que souhaiter que ceux qui s'inspirent des questionnaires ou des sources de C. Charle ou G. Sapiro portent plus d'attention à ces présupposés : cela éviterait que le questionnaire ne tende à se réduire à ses éléments communs à tous les terrains imaginables, en négligeant trop souvent les traces d'activités précises, de formes de consécration, de choix entre façons de faire propres au domaine étudié – bref, que l'on étudie les bouchers ou les cancérologues comme les écrivains ou les députés.

Le geste externaliste ne prend en effet son sens que lorsque « l'intérieur » est déjà assez bien connu. Ainsi, dans l'étude des institutions, la prosopographie a souvent voulu remettre du social dans le juridique, voire remplacer celui-ci par celui-là. Mais il est difficile de diagnostiquer des écarts à la norme, et plus encore de comprendre comment ils ont pu naître, si l'on ne connaît pas en détail cette norme : les textes fondant l'institution, mais aussi ceux qui nous donnent accès à la vision qu'en avaient les contemporains, à des normes plus implicites sur ce qu'était selon eux l'enseignant idéal de la faculté des sciences, par exemple, ou à des scandales révélant *a contrario* les limites à ne pas dépasser – bref, les indices de la règle du jeu telle qu'elle est envisagée par Bourdieu. « Prosopography allows us to read between the lines of social and political structures and organizations, but there is no point trying to read between the lines if you do not know what is on the lines. »¹⁹

« Tenir dans la même main l'infrastructure et la superstructure » ? L'exemple des enseignants de la faculté des sciences

Avant de tirer de ces premiers modèles et contre-modèles quelques recommandations générales en matière de construction de corpus, de questionnements et de traitement de données prosopographiques – quelques idées sur la manière de définir, classer et compter –, nous voudrions montrer comment nous avons traduit nos insatisfactions vis-à-vis de certaines formes de prosopographie en choix tout à fait concrets, dans le cadre d'une recherche collective en cours que Fabien Locher présente plus précisément dans un autre texte du présent volume : le « Dictionnaire biographique de la faculté des sciences de Paris (1808-1939) ».

Au sein d'une collection de dictionnaires consacrés aux professeurs des facultés parisiennes sous la direction de Christophe Charle, il manque un volume sur la faculté des sciences. Partie pour combler cette lacune—donc sans problématique *a priori*, et équipée d'une fiche type pré-existante –, notre équipe s'est rapidement heurtée à la question des liens entre choix—d'objets et choix de questionnements. Nous n'étions pas convaincus par la pertinence d'une approche restreinte aux seuls professeurs de faculté, telle qu'elle était mise en œuvre dans les dictionnaires existants, ni satisfaits par la fiche-type, très détaillée sur certains aspects qui ne nous semblaient pas cruciaux, comme le service militaire, mais en réduisant d'autres à la portion congrue, comme les activités menées parallèlement à l'enseignement, en particulier dans le secteur privé. Ce constat critique a été pour nous l'occasion de réfléchir au moyen d'aborder conjointement une population (les enseignants) et une institution (la faculté des sciences), et de réfléchir aux articulations entre ces deux éléments. L. Stone voyait déjà dans la prosopographie une méthode permettant d'échapper aux dichotomies entre individualisme et holisme. En pratique, toutefois, elle a souvent été rabattue sur l'une ou l'autre branche, devenant purement externaliste ou internaliste, collection de biographies générales ou léger *addendum* à une étude des statuts. Pour éviter de telles réductions du propos,

18 D. BROADY, art. cit.

19 K. VERBOVEN *et al.*, art. cit.

nous avons voulu nous centrer sur les carrières, et notamment, mais pas exclusivement, sur la compréhension de la place du passage par la faculté des sciences en leur sein. Cela impliquait des choix de priorités dans les dépouillements : nous avons consacré un important travail préalable à la collation des données et, plus précisément, à la discussion explicite des limites du groupe à observer et à la définition des informations à obtenir plus ou moins systématiquement sur chacun de ses membres. Ainsi, notre volonté n'était pas d'attester au premier chef du poids de la famille, par exemple, ou d'autres dispositions ou groupes sociaux sur la faculté des sciences de Paris comme institution. Si nous ne nions pas l'intérêt de réunir des informations sur ces éléments « plus privés » – et l'on retrouve bien à la faculté des sciences quelques « dynasties » –, nous adoptons une vision plus nuancée des institutions²⁰, qui sont certes ce que leurs membres en font, mais qui limitent aussi la gamme des comportements et des trajectoires possibles en leur sein.

Pour étudier cette construction mutuelle des institutions par les carrières individuelles et des carrières individuelles par les institutions, nous avons fait deux choix principaux : élargir le périmètre traditionnellement couvert, en prenant en compte tous les enseignants de la faculté des sciences, quel que soit leur statut, et produire une base de données dont certains champs seraient systématiquement renseignés, à partir de sources homogènes, pour permettre de réelles comparaisons et quantifications. En outre, la base de données doit proposer un format visant à la reconstitution de carrières complètes, avec autant que possible toutes les successions et cumuls de postes, dans l'enseignement, l'administration, ainsi que dans d'autres sphères. Chaque épisode professionnel, entendu comme un passage par une fonction précise dans un lieu précis, doit être pris en compte pour reconstituer dans le détail la succession des positions occupées. Ainsi, plutôt que d'utiliser une rubrique fourre-tout « postes d'enseignement », nous caractérisons précisément chaque épisode de carrière par ses dates et son contenu, de façon à reconstituer chaque carrière à la fois dans sa dimension synchronique (existence d'épisodes simultanés) et diachronique (logique de déroulement).

Ces choix préalables, cruciaux tant pour l'économie de l'entreprise que pour le type de résultats que l'on peut en espérer, sont liés à un intérêt porté au personnel enseignant en tant qu'il enseigne et participe au système éducatif français (plus qu'en tant qu'il a une vie scientifique ou représente une partie des « élites » de l'époque), et à des interrogations sur ce qui fait une « carrière », par exemple sur les différences entre disciplines et lieux d'enseignement. Aucun modèle sociologique explicite n'est mis en avant, au-delà de l'intuition initiale sur la construction mutuelle des carrières et des institutions²¹. Mais l'accent est délibérément porté sur la reconstitution des formations suivies puis des postes tenus, plus que sur celle des fortunes ou des généalogies : notre ambition est de comprendre comment fonctionne le monde académique, s'il a ses *cursus* privilégiés d'un poste à l'autre et comment l'on peut rendre compte des exceptions, ou de l'évolution de ces *cursus* dans le temps, en particulier à mesure que les institutions créées après la Révolution prennent de l'âge, plutôt que de conclure très généralement sur la reproduction des élites ou la place des savants dans une hiérarchie sociale. Même si nous espérons lui conserver une ouverture permettant d'autres lectures, le projet est donc tributaire de son rattachement institutionnel (au Service d'histoire de l'éducation) et de choix historiographiques très généraux, liés notamment à des questionnements en termes de trajectoires issus de la micro-histoire.

Par ailleurs, il s'appuie sur un lourd travail préalable de dépouillement de la presse administrative, qui a permis de comprendre quels étaient les différents statuts des enseignants (et il y eut une période où nous désespérions d'en faire le tour...), qui les nommait, comment les chaires étaient créées ou leurs dénominations modifiées, ou encore comment se soutenaient les thèses et à

20 Voir par exemple Jacques REVEL, « L'institution et le social », in Bernard LEPETIT, (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris : Albin Michel, 1995, p. 81-83.

21 Que l'on peut traduire en termes bourdieusiens (voir l'interprétation de la démarche prosopographique par D. BROADY, *art. cit.*) mais qui se retrouve aussi dans la sociologie des professions d'Andrew Abbott : voir par exemple Andrew ABBOTT and Alexandra HRYCAK, « Measuring Resemblance in Sequence Data: An Optimal Matching Analysis of Musicians' Careers », *American Journal of Sociology*, vol. 96, n° 1, 1990, pp. 144-185.

quoi elles donnaient accès²²... Encore une fois, si le groupe à étudier correspond à une institution – ici, « la faculté des sciences » – et si l'étudier est supposé nous donner une autre vision, plus réaliste, plus humaine, plus subtile, moins strictement juridique, du fonctionnement de cette institution, ce qui est souvent l'ambition première de la prosopographie, cette ambition ne dispense pas, au contraire, d'étudier ce que sont censées être les règles du jeu. L'étude d'un groupe professionnel qui négligerait de s'intéresser aux règles officielles de fonctionnement de l'entrée dans la profession et de déroulement des carrières ne pourrait prétendre à aucune compréhension des conditions de leur mise en œuvre.

L'un de nos principaux questionnements portant donc sur les carrières – la reconstitution des logiques qui font se succéder tels ou tels épisodes –, nous avons ainsi été amenés à accorder une importance particulière, dans le questionnaire et dans la recherche de sources, à toutes les formes de changement dans les caractéristiques individuelles. Ce n'est pas forcément une démarche naturelle. La métaphore du « questionnaire », issue de la sociologie, n'incite pas à explorer cette dimension : elle assigne à la prosopographie la tâche implicite de pallier l'impossibilité d'interroger des individus morts sur leurs niveau d'étude, profession, origine sociale, etc. Or, en réalité, sur certains plans, les sources écrites peuvent être plus riches qu'un entretien, en particulier en restituant une profondeur temporelle plus affranchie des effets de la mémoire. Il est donc important de se souvenir qu'un individu peut avoir connu plusieurs formations, plusieurs mariages, plusieurs adresses, etc. au cours de sa vie. Dans le cas particulier de la succession ou du cumul de fonctions diverses, la possibilité de les indiquer toutes au sein d'une base de données et, en particulier, de conserver leur valeur temporelle (effets de simultanéité ou de successivité) permet de mettre en évidence des conjonctions produisant des effets spécifiques. En prenant en compte la totalité des positions-fonctions occupées durant toute la durée de sa vie, on s'autorise à comprendre un individu comme le produit d'une articulation complexe, et surtout inscrite dans une temporalité. On peut ainsi espérer neutraliser les effets d'imposition rétrospective d'une fonction prestigieuse occupée en fin de carrière.

Nous n'oublions pas non plus que l'institution est aussi, dans notre cas, la principale productrice de sources (avec les dossiers de personnel des séries F 17 et AJ 16 des Archives nationales), et donc biaise forcément notre vision des carrières, par exemple en signalant moins bien les informations qui ne lui sont pas directement liées (épisodes extérieurs à la fonction publique, mais aussi données personnelles). Inversement, dans d'autres enquêtes, le recours exclusif ou central aux archives de l'état-civil, de l'enregistrement ou des notaires a pu conduire à exagérer le poids des liens familiaux ou des enjeux patrimoniaux²³. Le réflexe qui mène à une source bien connue de tous les historiens (comme l'acte de naissance pour connaître la profession du père, ou l'acte de mariage pour se faire, à partir des témoins, une idée de la sociabilité des individus) risque de masquer le fait que la même profession peut être définie autrement dans une autre source, ou peut avoir changée si l'on considère une autre date ; que les témoins ne sont pas tous des amis, ni forcément des proches, et qu'encore une fois, l'information est ponctuelle et correspond à une réalité figée dans le temps²⁴. Au lieu de partir d'un questionnaire type et de se restreindre à un ensemble de sources déjà bien connues (même si ces dernières ne sont bien sûr pas à négliger !)²⁵, il est important de procéder par

22 Ces travaux préalables seront progressivement mis à disposition sous forme de bases de données commentées, accessibles sur le site du Service d'histoire de l'éducation. Dès à présent, la première d'entre elles, concernant les thèses de lettres, est disponible : <http://www.inrp.fr/she/theses/scripts/index.php>.

23 Voir J. MAURIN, art. cit., L. STONE, art. cit. et les discussions finales dans Vincent GOURSON, Scarlett BEAUVALET et François-Joseph RUGGIU (dir.), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004.

24 Cela pose en particulier le problème crucial de définition des groupes professionnels : la mention d'un rentier ou d'un propriétaire n'aura pas la même signification en 1800 et en 1930, rapportée à l'ensemble des actifs des deux périodes.

25 Par exemple celles répertoriées par Christophe CHARLE, Jean NAGLE, Marc PERRICHET, Michel RICHARD, Denis WORONOFF, *Prosopographie des élites françaises (XVII^e-XX^e siècles). Guide de recherche*, Paris : CNRS-IHMC, 1980.

négociations successives entre ce que l'on voudrait savoir pour répondre aux questions de recherche – par exemple, connaître l'ensemble des fonctions rémunérées tenues par une personne dans sa vie – et ce que permettent de savoir, de façon raisonnablement systématique, les sources disponibles. Aucune biographie n'indique la totalité de ces fonctions, et il se peut que certaines d'entre elles n'aient laissé aucune trace écrite. En revanche, à partir de certains individus mieux connus, il est possible de repérer certaines fonctions qui semblent apparaître souvent dans le corpus – par exemple à l'Observatoire ou dans l'administration de la Monnaie – et, en retour, de rechercher des sources systématiques portant sur ces fonctions (sous forme de listes), permettant d'être sûrs, y compris pour des enseignants aujourd'hui plus obscurs, du fait qu'ils les aient ou non exercées, voire du moment et des conditions d'exercice.

La prosopographie, comme la biographie, reste enfin assise sur l'idée fondamentale que le nom propre constitue une réalité stable à laquelle de nombreuses informations biographiques peuvent être rattachées, l'individu restant au fond identique à travers ses différents rôles et positions²⁶. En réalité, de façon très triviale, la pratique de la prosopographie démontre quotidiennement que le nom n'est pas la donnée fixe que l'on imagine facilement, et qu'il faut laisser une place dans les bases de données pour ces variations. Presque toutes les données peuvent en fait changer, qu'il s'agisse d'évolutions de la réalité observée et/ou de la façon dont elle est retranscrite dans les sources : par exemple, si le lieu de naissance peut sembler être une des rares données biographiques immuables, il peut se trouver rattaché à un nouveau pays en cas de changement de frontières, et l'individu ou les autres producteurs de sources peuvent varier dans leurs déclarations. Plus fondamentalement, le rapport à l'unité de l'individu fait partie des présupposés théoriques qu'il faut avoir en tête lorsqu'on se lance dans une entreprise prosopographique... ne serait-ce que pour penser à comparer un individu avec lui-même, à différents stades de sa carrière ou dans les différentes perceptions sociales que l'on retrouve de lui. Cette injonction est d'autant plus pressante lorsque l'on travaille sur des scientifiques, pour lesquels le nom (signature de leurs œuvres, et donc de sa postérité, comme c'est le cas pour les artistes) joue en rôle fondamental dans la caractérisation de la place qu'ils occupent au sein du champ scientifique.

Comparer et échantillonner

Définir le groupe à étudier, les informations à obtenir sur chacun de ses membres et les sources où les rechercher : trois étapes de choix délicates, qui ne peuvent en réalité être simplement successives, chacune influant sur les autres. De plus, il faut en ajouter une autre, souvent implicite jusqu'à un stade avancé de la recherche, mais qui peut conditionner l'intérêt de ses résultats : la définition de points de comparaison. Une description ou un comptage ne prennent en effet sens que s'il l'on peut dire si « c'est peu ou beaucoup », si « c'est normal ou exceptionnel ».

La solution la plus facile, mais pas la moins intéressante, est de comparer entre eux les différents individus étudiés : « classer » ou typologiser, pour mieux ensuite décrire et compter. Pour Jean Maurin, « la prosopographie est la recherche des éléments communs et des écarts différentiels présentés par des biographies particulières »²⁷. Elle a souvent été tirillée, en pratique, entre recherche de « l'homme moyen », dans la tradition anonymisante des premiers temps d'une certaine histoire sociale – ainsi lorsque Michelle Vovelle décrivait « *le sans-culotte marseillais* »²⁸ –, et retour à l'anecdote biographique défiant toute possibilité de mise en série²⁹. C'est pourtant bien là son premier intérêt : permettre de découvrir une norme statistique (ou parfois des normes alternatives), de la comparer avec une éventuelle norme institutionnelle ou sociale, mais aussi de

26 P. BOURDIEU, art. cit.

27 Jean MAURIN, art. cit.

28 Michel VOVELLE, « Le sans-culotte marseillais », *Histoire & Mesure*, vol. I, n° 1, 1986, p. 75-95.

29 G. LEVI, art. cit.

pointer et de comprendre les exceptions, en quelque sorte fixer les frontières du possible et de l'impossible au sein d'un groupe.

Cependant, pour définir une norme statistique, un comportement particulièrement prégnant, un choix préférentiel de tel ou tel profil, le simple comptage interne au corpus ne suffit pas forcément : tout dépend des questions de recherche, et notamment du fait que certaines d'entre elles portent sur l'entrée dans le groupe étudié. Une proportion de 20 % de fils et filles d'enseignants au sein d'un groupe de professeurs d'université, est-ce beaucoup ou peu ? Parfois, ce simple pourcentage constitue en lui-même une information centrale, lorsque par exemple il existe de solides idées reçues – y compris dans la recherche – à propos de tel ou tel groupe social : l'impact de la prosopographie des chevaliers romains par Claude Nicolet est en partie lié à des réfutations de ce genre. Mais souvent, le nombre ne prend sens que par comparaison. 20 %, est-ce beaucoup par rapport à la société de l'époque et du pays (ou de la ville ?) ; ou à la même proportion mesurée parmi les docteurs de leur âge qui n'ont pas accédé au professorat ? Selon le point de comparaison, on pourra conclure à une présence forte ou faible, voire à une sur- ou sous-représentation, signe de la mise en œuvre implicite ou explicite de préférences et de dispositions sociales (au moment des études, du recrutement, des promotions...). Un cas classique est celui de la surmortalité des nobles français pendant la Terreur : s'ils ne représentaient qu'une très faible portion des personnes exécutées, selon une étude statistique de 1964, n'étaient-ils pas pour autant particulièrement représentés par rapport à leur poids dans l'ensemble de la population³⁰ ? Quant aux enquêtes monumentales sur les dizaines de milliers d'étudiants européens de l'époque moderne, il a fallu attendre leur lecture par Willem Frijhoff pour que leurs résultats prennent un sens nouveau, par comparaison avec la population générale³¹...

Un autre exemple classique de ce problème est fourni par la « sociologie parlementaire » : des dictionnaires de députés peuvent permettre de savoir, par exemple, quel est le pourcentage d'avocats ou d'ouvriers au Parlement à telle date. On peut le comparer au pourcentage de ces catégories au sein de la société française ou bien au sein d'élites d'un autre type. Mais pour savoir si être avocat aide à devenir député, il serait encore plus pertinent de comparer les candidats élus et non élus – ou même de prendre en compte l'ensemble du processus : cette profession favorise-t-elle l'engagement politique, la sélection par un parti, le choix par les électeurs... ? Certes, les sources ne le permettent pas toujours, mais il est bon de se poser cette question de la « ligne de départ » : à quels éventuels concurrents malheureux comparons-nous implicitement les membres d'une institution, issus de tel ou tel processus de sélection ? Se poser assez tôt ce type de question permet plus généralement de choisir les groupes et les sources les plus pertinents pour traiter d'une question. Elle est par exemple cruciale pour les études qui impliquent une mobilité géographique :

For instance, it is difficult to study the family origins of students in Oxford University in the fifties since they were recruited from all over the country and the records will be scattered. On the other hand, this kind of population is suitable for a study of the university career itself. If, on the contrary, one wishes to do research on the choice of a university it is better to take the students originally from a specific region as a starting point³².

L'établissement de points de comparaison est crucial non seulement pour ce type d'interprétation, dont elle peut totalement transformer les conclusions, mais encore pour la définition même des groupes à prendre en compte, dont nous avons signalé plus haut à quel point elle conditionnait l'ensemble des opérations de description. Entre étudiants et chercheurs se lançant dans la prosopographie, c'est là sans doute le sujet le plus discuté, car le plus épineux : comment cerner le groupe à étudier, et comment s'accommoder du fait que des informations très (trop) abondantes sont disponibles sur certains de ces membres, parfois jusqu'à des biographies sous

30 Ce débat est évoqué par L. STONE, art. cit.

31 Une histoire racontée par Daniel S. MILO, « La rencontre, insolite mais édifiante, du quantitatif et du culturel », *Histoire & Mesure*, vol. II, n° 2, 1986, p. 7-38.

32 K. VERBOVEN *et al.*, art. cit.

forme de livres, quand pour d'autres, on connaît à peine leur nom ? La comparaison interne a-t-elle encore un sens dans ce cas ? Si la question des sources n'a pas de réponse générale, le problème de leur inégale abondance peut être en partie résolu par une conception de la recherche à plusieurs échelles, ou plutôt en plusieurs cercles : on peut rechercher un certain nombre de renseignements minimaux, issus de sources systématiques (listes de membres, d'auteurs dans des sommaires, annuaires ou catalogues, état-civil...) pour « tout le monde », même ceux et celles dont on connaît seulement le nom, et approfondir pour des sous-groupes, voire pour certains individus, dont on saura alors dire à quel point ils sont représentatifs ou exceptionnels par rapport à l'ensemble, ce qui permettra de contrôler certains biais³³.

C'est dire que l'identification de la prosopographie avec l'étude d'un groupe, avec l'établissement d'un dictionnaire comprenant une fiche-type remplie pour chacun-e est trop réductrice. Au-delà même de la question de l'information inégale selon les individus, on a tout intérêt à penser la construction de corpus prosopographiques comme permettant la comparaison entre groupes, éventuellement entre plusieurs « sous-corpus » pensés explicitement dans cette optique. Un cas classique est celui du passage d'études d'histoire des femmes à une véritable approche en termes de genre, permis par la comparaison de trajectoires féminines (éventuellement étudiées de façon plus détaillée) à un échantillon de trajectoires masculines similaires ; mais le procédé peut être généralisé. Ainsi, une étude centrée sur les étrangers appelle souvent une comparaison avec des Français³⁴.

Un article écrit par l'une d'entre nous donne un exemple de cette stratégie comparative³⁵. Il étudie les enseignants français dans la diplomatie culturelle après 1945, non pour dire tout ce que l'on peut vouloir savoir sur tous les membres de ce groupe, mais pour dégager des hypothèses sur les stratégies de carrière dans lesquelles peut s'insérer un passage dans cette institution. Pour cela, plusieurs échantillons sont constitués dans une optique explicitement comparative, sous forme de cercles concentriques ou sécants : les enseignants en poste à l'étranger, les normaliens, les germanistes normaliens, les germanistes en poste à l'étranger. Cette « théorie des ensembles » qui consiste à comparer la population étudiée à des populations témoins est particulièrement féconde, en ce qu'elle permet de dépasser une approche trop internaliste, qui rend difficile la mise en évidence des spécificités du groupe étudié. Bien que celui-ci ne soit pas immense et que les informations disponibles soient assez riches, cette étude recourt à l'échantillonnage, comme bien d'autres travaux prosopographiques récents³⁶. Ainsi, Natalie Petiteau, pour retracer les origines et le destin de la noblesse impériale, a ajouté, à des comptages sur un échantillon national large, tiré d'un dictionnaire, l'étude plus généalogique d'un échantillon réduit, situé dans une région (et dont elle pouvait donc mesurer les spécificités par rapport à l'échantillon national)³⁷.

Ce tournant de l'exhaustivité à l'échantillonnage répond en partie aux contraintes de la recherche, souvent individuelle dans le cadre d'une thèse. Plus positivement, il signale l'intégration des acquis des statistiques (un échantillon aléatoire de 1 000, voire de 300 personnes peut permettre de bien définir certaines caractéristiques d'un groupe plus nombreux...), et surtout la formulation des

33 Une belle illustration de cette stratégie, comme en général des meilleures pratiques de prosopographie, est donnée par la thèse de Séverine SOFIO, *Les plasticiennes et le champ de l'art parisien 1789-1848*, dir. Frédérique Matonti, Université de Paris I, 2009, dont on peut écouter une présentation sur <http://www.diffusion.ens.fr/index.php?res=conf&idconf=2288>

34 Claire ZALC, *Melting Shops. Une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris : Perrin, 2010. Anne-Sophie BRUNO, *Les chemins de la mobilité. Migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956*, Paris : Éd. de l'EHESS, 2010.

35 Emmanuelle PICARD, « Les enseignants français dans la diplomatie culturelle : perspectives archivistiques et scientifiques », in Armelle LE GOFF (dir.), *op. cit.*

36 Par exemple Marie-Bénédicte DAVIET-VINCENT, *Serviteurs de l'État : les élites administratives en Prusse de 1871 à 1933*, Paris : Belin, 2006, qui propose aussi une comparaison entre générations et une réflexion sur les processus de sélection en amont du groupe étudié.

37 Natalie PETITEAU, « Prosopographie et noblesse impériale : de l'histoire d'une élite à l'histoire sociale », *Histoire, économie et société*, 1998, n° 17 (2), p. 277-285.

hypothèses de recherche que l'on cherche à tester par le recours à la prosopographie. On éloigne alors celle-ci du tropisme collectionneur et de la quête d'exhaustivité bien présents aux origines – notamment, mais pas seulement, antiquisantes³⁸. Il est possible de décrire un groupe et de mesurer sa taille et ses principaux traits, ou encore d'en proposer une typologie, sans décrire en détail et dénombrer chacun des individus qui le composent... du moins si l'on entend le « portrait de groupe » non pas comme un catalogue exhaustif de portraits individuels, mais comme une réponse aux questions générales que nous nous posons sur ce groupe : à quel point est-il homogène ? où recrute-t-il le plus souvent ses membres ? combien de temps y reste-t-on et pour quel autre le quitte-t-on ?

Or cette démarche, qui peut sembler consubstantielle à l'approche prosopographique – sinon, serait-elle autre chose que biographique ? – a en réalité, dès les origines, semblé hérétique, lorsque R. Merton, cherchant un lien entre puritanisme et attitude envers la science, a entrepris de le démontrer à partir d'un échantillon aléatoire tiré dans le *Dictionary of National Biography*³⁹ : une opération déjà pratiquée pour des paysans ou ouvriers « anonymes », mais sans doute d'une plus grande violence symbolique lorsqu'elle s'applique à des célébrités (faire de Newton, qui aurait pu ne pas être tiré au sort, un simple ensemble de variables dans une base de données...). Certes, aujourd'hui, on procéderait autrement : on retournerait sans doute aux sources plutôt que d'utiliser un dictionnaire qui ne décrit pas « les scientifiques » de l'époque, mais une sélection constituée *a posteriori* selon des critères propres aux auteurs ; on userait de plus de prudence, peut-être, quant au choix d'indicateurs d'attitudes religieuses ou scientifiques, ou encore on confronterait le puritanisme à d'autres facteurs « explicatifs » possibles. Mais étudier un échantillon reste une démarche raisonnable pour répondre à ce type de questions, et le constituer de façon aléatoire (plutôt que, par exemple, se concentrer sur des individus partageant une même initiale, comme on le fait trop souvent) est la démarche la plus simple et la plus efficace, lorsqu'elle est praticable. En permettant de réduire le temps de travail sur chaque corpus, l'échantillonnage autorise aussi des formes de comparaison plus variées.

Comment faire ? quelques recommandations pratiques

La bonne structuration de l'information prosopographique, si l'on ne veut s'en tenir ni à une « métasource » (en attente du travail d'un chercheur du futur), ni à un questionnaire (statique), ni à une notice rédigée (non systématique et donc ne se prêtant pas à la comparaison), bref si l'on veut définir pour mieux classer et compter, reste donc en partie à inventer.

Nous ne prétendons pas proposer ici un manuel de prosopographie, principalement parce que, comme nous l'avons dit, il n'existe pas de fiche-type applicable à tout sujet : les choix de corpus, de questionnaire, éventuellement d'échantillonnage doivent être adaptés tant aux problématiques de recherche qu'aux sources disponibles. Il est toutefois possible de dégager, à partir des pratiques, quelques recommandations très générales, et surtout les erreurs à éviter. Le portail prosopographique de l'Université d'Oxford fournit en la matière des éléments bien utiles⁴⁰, même s'ils partent du cas de l'histoire médiévale et s'inscrivent donc dans un contexte de sources relativement limitées en nombre. Et bien sûr, rien ne remplace la lecture des travaux déjà réalisés

38 « In terms of psychological motivation, these obsessive collectors of biographical information belong to the same category of anal-erotic males as the collectors of butterflies, postage stamps, or cigarette cards; all are by-products of the Protestant Ethic » (L. STONE, art. cit.).

39 R. MERTON, art. cit, et L. STONE, art. cit.

40 Katherine S. B. KEATS-ROHAN, « Prosopography for beginners. A tutorial », en ligne sur http://prosopography.modhist.ox.ac.uk/tutorial/tutorial_0.htm et K. Keats-Rohan, *op. cit.*, notamment Ralph W. MATHISEN, « Where are all the PDBs?: The Creation of Prosopographical Databases for the Ancient and Medieval Worlds », K. VERBOVEN *et al.*, art. cit. ; l'ouvrage comprend aussi des études de cas très pédagogiques, certaines sur les périodes moderne et contemporaine, dont Christophe VERBRUGGEN, « Literary Strategy during Flanders's Golden Decades (1880-1914): Combining Social Network Analysis and Prosopography », et, touchant à l'histoire des techniques, Carolyn DOUGHERTY, « George Stephenson and Nineteenth-Century Engineering Networks ».

pour la recherche de modèles et de contre-modèles... Risquons toutefois une liste de « commandements », à prendre avec la distance nécessaire⁴¹.

1. Prévoir un projet d'une ambition raisonnable (ou au moins à géométrie variable), visant à répondre à quelques questions précises, même si on espère aussi qu'il puisse servir à d'autres. La création de l'ANR semble faire revivre la tentation, pourtant déjà expérimentée dans les années 1970 tant en France qu'en Angleterre, d'énormes projets collectifs fondés sur une division minutieuse des tâches et visant à fournir des « outils pour la recherche » plus qu'à produire de la recherche. Le destin de la première génération de ces projets n'incite pas à reproduire ce modèle⁴². Dans le cas du dictionnaire de la faculté des sciences de Paris, nous avons prévu un travail collectif avec une équipe très large, mais avec, en contre-poids, des consignes très précises, afin de permettre la construction d'une base de données homogène fondée sur un nombre réduit de sources prioritaires et cherchant à être systématique sur certaines informations ; en contrepartie, les contributeurs ont la possibilité de s'exprimer plus à leur guise dans des notices rédigées de dictionnaire dont la forme est très libre, mais qui constituent un complément et non le cœur de la base de données.

2. Préciser autant que possible en amont les questions que l'on se pose : mesure de la taille du groupe et/ou de sous-groupes en son sein ? Description de traits généraux ou élaboration d'une typologie interne ? Homogénéité ou diversité du groupe ? Groupe « pour soi », cohésif, ou regroupement d'individus hétéroclites ou de factions opposées ? Modalités de recrutement, d'accès au groupe, origines des individus ? Liens entre membres, ou avec l'extérieur ? Destins, carrières, dans le groupe ou menant vers l'extérieur ? Mesure et explication de différences de « succès » au sein du groupe ? Mise au jour de ses règles de fonctionnement, de ses normes propres de succès ?... Penser particulièrement à des formulations de ces questions en termes de comparaisons, internes et externes au groupe à étudier. Pour la faculté des sciences, les questions portent notamment sur les différences internes entre statuts d'enseignants (suppléants, adjoints, maîtres de conférences, professeurs avec ou sans chaire...), les modalités du passage d'un statut d'enseignant à l'autre, les carrières hors de la faculté (avant, après ou en même temps, les cumuls d'activité étant nombreux) et notamment les différences entre types de carrières selon les générations (deviennent-elles plus standardisées ?) et les disciplines.

3. Définir le ou les groupes d'individus à étudier et le questionnaire à leur appliquer à la fois en fonction de ces questions et des sources disponibles. Ne pas hésiter à définir plusieurs groupes, emboîtés, sécants ou distincts, ni à procéder par échantillonnage. Essayer de ne pas céder à la réification du groupe obtenu, dont les frontières sont toujours peu ou prou définies par le chercheur. Ainsi, les analyses factorielles et les analyses de réseaux produisent souvent des résultats en termes de « centre » et de « périphérie » ; mais ceux-ci sont toujours en partie déterminés par les frontières assignées au préalable au groupe étudié. Ceux qui sont périphériques selon une définition du groupe peuvent se retrouver plus au centre dans une autre, plus large ou décalée. On a ainsi vu que le groupe « enseignants de la faculté des sciences » n'était pas simple à définir et s'étendait bien au-delà des professeurs titulaires.

Il faut, pour tout groupe saisi par l'opération prosopographique, définir une caractéristique ou un ensemble réduit de caractéristiques qui constitueront un critère d'inclusion ou d'exclusion, un pivot, un axe qui sera le cœur commun à chacun de ses membres et autour duquel pourront s'ordonner toutes les configurations possibles des autres caractéristiques. Ainsi, c'est sur la base de leur seule participation aux revues scientifiques que sont retenus les scientifiques autrichiens, dans une étude comparée des trajectoires et des caractéristiques sociales des exilés politiques et de ceux qui restent en Autriche après l'Anschluß : il s'agit d'une définition du monde scientifique non pas

41 Elle complète et précise les « dix commandements de la saisie » de Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris : La Découverte, 2008, par ailleurs assortis d'une annexe électronique plus proche de la pratique informatique (<http://www.quanti.ihmc.ens.fr>).

42 Il est narré avec humour par R. MATHISON, art. cit. Pour la France, voir Paul-André ROSENTAL (dir.), « Pour une histoire de la recherche collective en sciences sociales », *Cahiers du CRH*, octobre 2005.

parfaite, mais facile à objectiver et raisonnablement adaptée à l'objet de la recherche⁴³. Ce plus petit dénominateur commun peut ne représenter qu'une partie très minime des activités des individus concernés— ainsi dans le cas d'Ampère, qui ne fait que passer à la faculté des sciences, alors qu'on en sait par ailleurs bien plus sur lui que sur beaucoup d'autres enseignants. C'était l'une des difficultés rencontrées par Luc Boltanski dans son étude du corps enseignant de l'IEP de Paris, fondatrice pour la prise au sérieux des positions de cumul en prosopographie ; il s'agit en effet presque exclusivement d'enseignants vacataires⁴⁴. Pourtant, les considérer comme un groupe, pour les décrire, les classer et les compter, peut avoir un sens ; de toute façon, il peut parfois être difficile de déterminer quelle est l'activité principale d'un individu qui occupe une situation multipositionnelle. Le pivot choisi pour une prosopographie n'en est pas moins d'une importance extrême, puisqu'il contribue à conditionner la problématique, inévitablement liée à la construction de la base de données.

Définir un groupe comme terrain d'étude à partir de tel ou tel critère simple n'implique pas pour autant de postuler la cohérence de ce groupe, qui reste au contraire une question de recherche ouverte. Il ne s'agit pas non plus de négliger les informations sans relation directe avec cette fonction pivot : au contraire, les prendre en compte permet de s'interroger sur le mode de fonctionnement, de construction, de structuration, sur les effets de concurrence... qui concernent l'activité pivot, à la lumière des autres positions occupées. Dans cette perspective, il est nécessaire de considérer sans *a priori* tous les individus qui, même très furtivement, ont occupé la fonction en question. Il sera alors possible de faire l'histoire de cette fonction-position (d'en comprendre le fonctionnement, les règles du jeu et leurs évolutions), notamment en étudiant les configurations « à succès » comme celles qui n'aboutissent pas. On a donc affaire à un équilibre délicat entre se centrer, par exemple, sur une institution pour définir un groupe à étudier et ne pas s'en tenir à cette institution pour prendre en compte les autres aspects des parcours de ses membres. Ainsi, F. Gasnault, étudiant les universitaires bolognais du XIXe siècle, limite ses investigations à des catégories de sources directement liées à leur présence au sein de l'université, sans élargissement à d'autres dimensions biographiques. Il regrette en conclusion de ne pas pouvoir traiter des « innombrables connexions qui unissent [le groupe] à d'autres réseaux institutionnels »⁴⁵, jetant l'éponge devant une tâche trop complexe. Elle l'est certainement si l'on se fixe pour objectif d'envisager toutes les connexions possibles ; mais rechercher systématiquement certains cumuls ou certaines circulations précises, par exemple, peut offrir un gain important au prix de dépouillements limités.

4. Distinguer, en fonction des questions et des sources, les informations que l'on va chercher à obtenir de façon la plus systématique possible (par exemple : cet individu est-il ou non docteur ? dans quelle discipline et quand a-t-il soutenu sa thèse ?) et celles que l'on accepte de n'obtenir qu'au cas par cas, pour enrichir telle ou telle biographie, mais qui ne permettront pas des comptages ou comparaisons systématiques. Bien sûr, l'exhaustivité n'est pas toujours possible, mais il faut distinguer les informations pour lesquelles on va chercher à s'en approcher (et penser aux sources appropriées pour ce faire : listes de membres d'une institution, de nominations, de diplômes, catalogues de bibliothèques...) et celles pour lesquelles on y renoncera. La recherche d'informations raisonnablement exhaustives sur certains points conduit souvent à avoir recours à des sources

43 Christian FLEXJ and Dirk RAITH, « Emigré Social Scientists from Austria : A Prosopography », in Janusz MUCHA, Dirk KAESLER and Włodzimierz WINCLAWSKI (éd.), *Mirrors and Windows. Essays in the History of Sociology*, Torun : Nicholas Copernicus University Press, 2001, pp. 208-218.

44 Luc BOLTANSKI, « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, 1973, Vol. 14, n° 1, p. 3-26. L'article montre la fécondité d'une approche positionnelle, qui prend en compte la multiplicité des positions occupées par un individu, afin de mesurer sa surface sociale ; mais il ne prend pas en compte la variable temporelle, c'est-à-dire les transformations de cette surface sociale ou la succession des surfaces sociales d'un même individu.

45 François GASNAULT, « Le milieu universitaire à Bologne au XIXe siècle. Les aléas de l'enquête documentaire prosopographique », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, 1988, n° 1, vol. 100, pp. 155-173.

susceptibles de nous renseigner sur un grand nombre des individus étudiés (telles que des listes) plutôt qu'à des sources « biographiques » propres à chaque individu, pour lesquelles l'exhaustivité est bien plus rare et le temps de recherche plus long. Penser à de telles sources de type « liste » permet aussi souvent d'obtenir une information minimale sur tous les individus qui ont rempli la fonction pivot, même les plus obscurs, et donc de les traiter avec les plus célèbres. Même si l'on ne peut pas recourir à ce type de sources, se poser la question de l'exhaustivité recherchée ou non pour chaque type d'information est essentiel et conduit en particulier à préciser le statut des cases vides dans une base de données : représentent-elles un « non » (cet individu n'a pas de thèse, de façon raisonnablement certaine) ou une absence d'information ? L'ambiguïté sur le statut de ces cases vides est source d'erreurs graves dans les phases de traitement quantitatif. Dans le cas de la faculté des sciences, l'essentiel de l'effort de l'équipe qui anime l'enquête pour proposer des consignes aux autres collaborateurs a porté sur ce point. La priorité a notamment été placée du côté de la formation (diplôme) et de la carrière, au moins dans la fonction publique (succession précise des postes occupés), et donc des sources correspondantes (dossiers de carrière, mais aussi listes d'agrégés, de polytechniciens...).

5. Distinguer le questionnaire général, idéal, que l'on voudrait remplir (date et lieu de naissance, adresses, postes occupés...) et les masques de saisie employés concrètement pour structurer les informations issues de chaque source. Saisir au plus près de la source, pour éviter d'en perdre les nuances (on n'en est plus au temps où tout devait être résumé en 8 caractères pour des raisons de mémoire des ordinateurs !), et seulement dans un second temps regrouper les informations dans un même fichier, puis éventuellement les coder pour une exploitation statistique. Il serait ainsi réducteur de déterminer *a priori* les disciplines dont relève une chaire de faculté au XIXe, les frontières disciplinaires étant extrêmement mouvantes à l'époque. Ce parti pris initial aurait même un effet contre-productif, interdisant aux chercheurs de comprendre les modalités des recompositions du champ scientifique. Il convient donc que l'intitulé exact de chaque chaire, voire sa formulation différente dans des sources simultanées, soit reproduit très exactement. Toujours conserver la trace de l'origine de chaque information, afin de s'autoriser des repentirs et des arbitrages entre sources contradictoires – et, plus positivement, l'étude de ce que ces contradictions nous disent des représentations des acteurs. Ne pas appauvrir le détail de l'information au moment de la saisie : en général, réfléchir à ce que l'on ne va pas saisir prend autant de temps que saisir un peu plus de précisions... « What we thought was unimportant, or what we did not consider at all, will always come back to haunt us. »⁴⁶ En particulier, puisqu'il est question d'histoire, ne pas sacrifier les dates (par exemple, dater les moments où un individu habite à telle adresse, déclare telle profession... et préciser selon quelle source !). Elles peuvent notamment être cruciales pour les interprétations en termes de causalité :

If, for instance, we find a correlation between men having successful careers in public administration and marriages with women from the upper classes, it does not necessarily imply a causal connection. It may be that they owed their career to their marriage, or it may be that the marriage was made possible by their career. Chronology is, of course, fundamental in solving such questions. The risk of losing sight of such chronologies is not imaginary, due to the thematic approach of many prosopographies⁴⁷.

Dans le cas de la faculté des sciences, les dates de nomination au jour près sont ainsi saisies, lorsqu'elles sont connues, ainsi que l'intitulé exact des positions occupées à chaque étape de la carrière. De nombreux espaces sont prévus pour les « observations » qui n'entrent pas dans les cases définies au départ.

6. Pour résumer le message essentiel des spécialistes de bases de données, sans entrer dans des détails techniques : segmenter l'information au maximum. Informatiquement et intellectuellement, il est toujours plus facile, *a posteriori*, de la regrouper que de l'éclater. Plutôt que de créer une fiche, ou une ligne de saisie, par individu, penser à une structuration autour

46 R. MATHISEN, art. cit.

47 K. VERBOVEN et. al., art. cit.

d'événements, de liens, d'épisodes... (selon les sources). Corollaire, et second message plus trivial, mais souvent important en pratique : il faut attribuer un numéro aux individus étudiés (plus facile à taper sans erreur qu'un nom propre) pour les repérer dans des fichiers qui peuvent être structurés par source, par événement, par lien ou par épisode plutôt que par individu. Ainsi, pour la faculté des sciences, une grande partie de la base de données est structurée en « épisodes » représentant en quelque sorte des atomes de carrière, et caractérisés par le numéro de l'individu concerné, des dates de début et de fin, une institution, un lieu, un statut et le cas échéant d'autres précisions, comme un intitulé de chaire. Tout changement de statut, d'affectation, d'intitulé... ouvre un nouvel épisode. Ceux-ci peuvent bien sûr être simultanés ou successifs pour un même individu.

7. Quel que soit l'outil choisi pour la saisie, veiller à ce que les informations soient aisément transférables d'un logiciel à un autre, d'une part pour permettre d'éventuels projets collectifs ou cumulatifs, d'autre part parce que ce sont rarement les mêmes logiciels qui permettent efficacement de saisir, de décrire, de classer et de compter. Même si un tableur, en particulier, peut s'avérer très souple, il est presque certain qu'il ne sera pas suffisant pour tous les usages envisagés. Veiller également à ne pas dépendre totalement d'un-e informaticien-ne, même bien intentionné-e, et surtout à ne pas avoir un « masque de saisie » figé dès le départ. Des modifications seront forcément nécessaires en cours de travail, à mesure que l'on découvrira chaque source. Les outils les plus simples sont souvent préférables de ce point de vue aux plus chers et sophistiqués⁴⁸. Pour la faculté des sciences, la saisie initiale se fait dans un tableur pour chaque participant à l'enquête, même si la base sera ensuite mise en ligne grâce à un outil de gestion de bases de données et exploitée dans des logiciels de statistiques.

8. Lire des travaux réalisant, à partir d'opérations prosopographiques, d'autres traitements que les classiques comptages ou typologies *ad hoc*, pour décider si ces traitements pourraient répondre aux questions que l'on se pose, et le cas échéant prendre le temps de s'y former ou de trouver un-e collaborateur-trice compétent-e pour les appliquer. Sans entrer ici dans les détails, on peut citer :

- les apports de l'analyse factorielle des correspondances, accompagnée ou non de la classification automatique, pour comprendre les logiques qui organisent la diversité d'un groupe et l'existence de plusieurs profils différents en son sein, et notamment repérer statistiquement les représentants les plus typiques de chacun de ces profils, ce qui permet un retour contrôlé de la prosopographie à la biographie⁴⁹ ;

- ceux de la régression multivariée et de l'analyse biographique (*event history analysis*), pour évaluer le poids de différents facteurs dans la « réussite » individuelle (définie selon les critères propres au groupe étudié)⁵⁰ ;

- ceux de l'analyse de réseaux, pour comprendre comment différents types de liens (familiaux, économiques...) ou d'interactions (citation, collaboration...) structurent un groupe et peuvent contribuer à définir des positions plus favorables que d'autres en son sein, ou permettre de comprendre l'émergence de clivages⁵¹ ;

48 Pour vous en convaincre, voir le schéma sous-titré « Don't try this at home ! » de R. MATHISON, art. cit., qui revient aussi sur les contraintes du codage dans les années 1970 et les raisons, aujourd'hui, de ne pas coder trop tôt...

49 Voir par exemple Frédéric LEBARON, « La dénégation du pouvoir. Le champ des économistes français au milieu des années 1990 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 119, septembre 1997, p. 3-26.

50 Voir par exemple Anne-Sophie BRUNO, « L'attribution des cartes de commerçants étrangers. Le cas des indépendants tunisiens (1978-1982) », in Anne-Sophie BRUNO et Claire ZALK (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris : Publibook Université, 2006, p. 63-82 et Jérôme KROP, Claire LEMERCIER et Pierre SCHERMUTZKI, « Relations sociales et désignation d'une génération de directeurs d'écoles dans le champ de l'enseignement primaire de la Seine, 1870-1914 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2010, 57-2, pp. 79-114.

51 Voir par exemple Douglas R. WHITE and H. Gilman McCANN, « Cites and fights : material entailment analysis of the eighteenth-century chemical revolution », in Barry WELLMAN and Steven BERKOWITZ, *Social Structures: A Network Approach*, Cambridge : Cambridge University Press, 1988, p. 380-399 (disponible en ligne sur <http://eclectic.ss.uci.edu/~drwhite/pub/Chemical.pdf>) ; ou les travaux de Catherine Golstein sur les réseaux intellectuels du mathématicien Charles Hermite, dans lesquels elle s'intéresse aux différents niveaux de citation

–ceux de l'analyse de séquences, qui aide à la constitution de typologies fondées sur la succession de postes occupés, de lieux d'habitation, ou sur toute autre séquence temporelle, plutôt que sur des « profils » plus statiques⁵².

Tous ces traitements sont applicables, s'ils permettent de répondre à un questionnement historique, à n'importe quelle base de données qui aura été structurée en conservant un maximum d'informations (et notamment de dates) des sources et en divisant le plus possible cette information en unités de base. Nous les utiliserons tous, peu ou prou, pour décrire les carrières des enseignants de la faculté des sciences de Paris ; et nous espérons, lorsque cette recherche sera terminée, avoir l'occasion de discuter de leurs usages avec de nombreux autres collègues convaincus de leur intérêt.

nominales que contiennent ses écrits, ce qui lui permet de faire apparaître leur complexité et leur hiérarchisation. Catherine Golstein, présentation « Les noms de Charles Hermite : prosopographie et biographie scientifique », au colloque Définir, classer, compter. L'approche prosopographique en histoire des sciences, MSH de Nancy, novembre 2009.

52 Voir par exemple Fabien ACCOMINOTTI, « Creativity from Interaction: Artistic Movements and the Creativity Careers of Modern Painters », *Poetics*, 37, 2009, p. 267-294 .